

**SUIVI ADMINISTRATIF 2022
DE LA DÉCISION D-2022-061
(BIÉNERGIE)**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	5
1. INDICATEURS POUR LA CLIENTÈLE DES NOUVEAUX BÂTIMENTS.....	5
2. INDICATEURS POUR LA CLIENTÈLE DES BÂTIMENTS EXISTANTS.....	5
3. RÉSULTATS DE L'OFFRE BIÉNERGIE.....	6
4. ENTENTES CONCLUES AVEC LES RÉSEAUX MUNICIPAUX.....	6

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Indicateurs – Nouveaux bâtiments.....	5
Tableau 2 : Indicateurs – Bâtiments existants.....	6
Tableau 3 : Résultats de l'offre biénergie.....	6

INTRODUCTION

1 Dans la décision D-2022-061¹ rendue par la Régie dans le dossier R-4069-2021 – phase 1
2 portant sur la Demande relative aux mesures de soutien à la décarbonation du chauffage des
3 bâtiments, la Régie demande à Hydro-Québec dans ses activités de distribution
4 (le « Distributeur ») de déposer, dans un suivi administratif, les informations décrites au
5 Tableau 16 – Suivis réglementaires demandés par la Régie², soit :

- 6 • Certains indicateurs pour la clientèle des nouveaux bâtiments (paragraphe 213) ;
- 7 • Certains indicateurs pour la clientèle des bâtiments existants (paragraphe 242) ;
- 8 • Résultats de l'offre biénergie (paragraphe 274) ;
- 9 • Ententes conclues avec les réseaux municipaux (paragraphe 192).

10 Le présent suivi fait suite à ces ordonnances et présente les informations demandées pour
11 l'année 2022³.

1. INDICATEURS POUR LA CLIENTÈLE DES NOUVEAUX BÂTIMENTS

12 Les indicateurs concernant les nouveaux bâtiments sont présentés au tableau 1.

TABLEAU 1 :
INDICATEURS – NOUVEAUX BÂTIMENTS

Taux de pénétration	0 %
Nombre de clients	0 clients
Consommation	0 m ³
GES évités	0 T. GES éq.

2. INDICATEURS POUR LA CLIENTÈLE DES BÂTIMENTS EXISTANTS

13 Les indicateurs concernant les bâtiments existants sont présentés au tableau 2.

¹ [D-2022-061](#).

² [D-2022-079, Tableau 16 rectifié](#).

³ L'ensemble des données de ce suivi sont présentées selon l'année financière du Distributeur, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

**TABLEAU 2 :
INDICATEURS – BÂTIMENTS EXISTANTS**

	Nombre de clients
Conversions selon la technologie :	
○ Système à air chaud	262
○ Système hydronique	40
○ Système inconnu	58
Clients biénergie ayant migré au TAE	0

3. RÉSULTATS DE L'OFFRE BIÉNERGIE

- 1 Les indicateurs concernant l'offre biénergie sont présentés au tableau 3.

**TABLEAU 3 :
RÉSULTATS DE L'OFFRE BIÉNERGIE**

	2022
Nombre de clients convertis selon la clientèle :	
○ Résidentiel	360
Volumes de gaz naturel réellement convertis	55 341 m ³
GES évités	106,37 T. GES éq
Montant de la Contribution GES	15 840,07 \$

4. ENTENTES CONCLUES AVEC LES RÉSEAUX MUNICIPAUX

- 2 Le Distributeur et Énergir ont conclu des ententes avec huit réseaux municipaux et la
3 Coopérative régionale d'électricité de Saint-Jean-Baptiste de Rouville. Aucune entente ne sera
4 conclue avec le réseau municipal de Baie-Comeau, car il n'est pas desservi par le réseau de
5 distribution d'Énergir.